

Maisons Alfort

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.maisons-alfort.fr

Décembre 2018 N°471

Bienvenue au village du Père Noël !



Du nouveau pour les électeurs p.10

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

16 décembre : Pharmacie de l'École NGUYEN Huu
26, avenue du Général de Gaulle
23 décembre : Pharmacie de la Liberté
54, avenue de la Liberté
25 décembre : Pharmacie PUCGI Patricia
20, rue du Maréchal Juin
30 décembre : Pharmacie Arc en Ciel
16, avenue Gambetta
1^{er} janvier : Pharmacie SERVAT
86, avenue du Général de Gaulle
6 janvier : Pharmacie VALLA-MAELFAIT
1, avenue du Général Leclerc

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 16 décembre de 8 h à 12 h.

La collecte des ordures ménagères est assurée dans le secteur Sud de la ville le 25 décembre.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets végétaux reprendra le 1^{er} lundi du mois de mars 2019. Ainsi, veuillez ne plus sortir vos sacs de déchets verts, ceux-ci ne seront plus collectés et vous serez dans l'obligation de les rentrer.

Durant cette période, vos déchets verts devront être emmenés à la déchetterie. Les Maisonnais ont accès à l'ensemble des déchetteries du territoire Paris Est Marne&Bois. Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Rendez-vous sur <http://demarches.maisons-alfort.fr> ou prenez rendez-vous au 01 45 18 37 27. Service totalement gratuit.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

En période de fêtes, il n'y a pas de permanence sur les marchés. Les prochaines dates vous seront communiquées dans le magazine municipal du mois de janvier.

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le jeudi 20 décembre à partir de 17 h.

Sommaire

DÉCEMBRE 2018 n°471



À la une p.4

Actualité p.10



Fêtes de fin d'année p.13



Génération p.17



Sport p.20

4 > À LA UNE

- 11 novembre : Maisonnais et Allemands main dans la main

9 > RETOUR SUR...

- À Maisons-Alfort, l'entreprenariat a le vent en poupe !

10 > ACTUALITÉ

- Davantage de souplesse pour les électeurs à partir de 2019

13 > FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- Retrouvez les animations dans votre ville !

14 > CADRE DE VIE

- Où en sont les travaux dans le quartier des Planètes ?

17 > GÉNÉRATIONS

- Assemblée nationale, Elysée : des Maisonnais en visite citoyenne

19 > CULTURE

- Les inscriptions à Expo Jeunes Talents ont débuté !

20 > SPORT

- Kevin Azema, graine de champion

21 > EXPRESSION

22 > TEMPS LIBRE

Directeur de la publication : Olivier Capitanio

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Marne

Photos : Service Communication et RP

RP - Lastes, Le Nai, Dinh, Indovino

Tirage : 32 000 exemplaires - Dépôt légal : 3501 P



Chères Maisonnaises, Chers Maisonnais,

Ces dernières semaines ont été marquées par une mobilisation sans précédent. Le mouvement des « *Gilets Jaunes* » né de l'opposition à la décision du Gouvernement d'augmenter la Taxe Carbone, exprime un « *ras-le-bol* » fiscal parfaitement compréhensible et l'exaspération de nos compatriotes face à des mesures successives qui sont venues réduire leur pouvoir d'achat.

Cette mobilisation qui s'est déroulée ces 4 derniers samedis, sans que le Gouvernement ne trouve une réponse adaptée pour y mettre fin, illustre le mal-être grandissant de nombre de Français qui voient leur avenir et ceux de leurs enfants fragilisés. Les scènes de violence et de dégradation auxquelles nous avons tous assisté, notamment à Paris et dans plusieurs grandes villes de France, sont intolérables et il est regrettable qu'elles entachent cette mobilisation qui se voulait être à l'origine l'expression de la détresse des Français. Rien ne peut justifier de tels actes qui sont parfaitement condamnables. On ne peut en effet pas accepter que les symboles de notre République et de notre Nation soient bafoués, que des gendarmes ou des policiers soient pris pour cible, que des commerces ou des biens publics soient détériorés et saccagés.

En revanche, il faut aussi entendre le message de ceux, bien plus nombreux que les casseurs ou groupuscules extrémistes, qui veulent seulement dire combien ils n'en peuvent plus et combien leur quotidien est devenu difficile.

À l'heure où j'écris ces lignes le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé. J'espère que lorsqu'il le fera, il aura enfin pris la pleine mesure des attentes des Français et qu'il aura compris l'urgence d'être à l'écoute et d'y répondre de façon très concrète et globale. Il est temps en effet de prendre en compte ces appels de nos concitoyens, de restaurer la cohésion de notre société et de donner aux Français les moyens de se construire un avenir.

Traditionnellement en décembre, chacun se prépare pour les fêtes de fin d'année qui sont des moments de partage et de communion en famille.

Cette volonté de rapprocher toutes les générations de Maisonnais et de leur faire partager des moments de convivialité et de joie nous conduit aussi tous les ans à proposer une animation inédite pour Noël devant le parvis de l'Hôtel de Ville, notre maison commune.

Aussi, cette année nous vous invitons à découvrir le « *Village du Père Noël* » installé parmi les sapins enneigés. Venez parcourir les allées de ce village miniature où sont installés différents



chalets colorés et animés par des lutins et des automates. Un décor à la fois chaleureux et enchanté qui a été entièrement imaginé, conçu et réalisé par les services techniques municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour vous proposer cette animation originale qui illustre une fois de plus tout leur savoir-faire.

Des animations de Noël seront également proposées par les commerçants et sur les marchés du Centre et de Charentonneau avec de nombreux lots à gagner. N'hésitez pas à aller y faire vos achats !

Les fêtes de fin d'année sont donc aussi l'occasion de rappeler combien il est important d'entretenir les liens entre toutes les générations, d'être à l'écoute les uns des autres, solidaires et d'œuvrer pour le bien vivre-ensemble.

Alors venez en famille faire un tour dans le Village du Père Noël et prenez ainsi le temps de profiter de l'instant présent avec vos proches.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Votre Maire
Olivier CAPITANIO,
Conseiller Départemental du Val-de-Marne



MEMOIRE Maisonnais et Allemands main dans la main pour célébrer le centenaire de l'Armistice

Le 11 novembre 1918, l'armistice mettant fin à la Grande Guerre était signé. 100 ans plus tard, Maisonnais et Allemands se sont réunis pour commémorer ensemble le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Un moment d'émotion pour toujours faire vivre le devoir de mémoire. Reportage.

Pour célébrer la paix, tous étaient rassemblés le 11 novembre 2018 sur le parvis de l'Hôtel de ville au côté des associations d'anciens combattants : le maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitano, notre député Michel Herbillon, les élus de la ville, les enfants et parents maisonnais ainsi que les enseignants et les représentants des sociétés civile et militaire de la ville. Les commémorations du 11 novembre ont débuté par un défilé du cimetière de Maisons-Alfort jusqu'au monument aux Morts de la cour d'honneur de l'Hôtel de ville où se sont poursuivis les hommages.

Cette année, les cérémonies de commémoration de la Première Guerre mondiale avaient toutefois une portée particulière : il y a 100 ans sonnaient les cloches annonçant la fin d'un conflit qui laissera une empreinte profonde dans la mémoire collective. Pour perpétuer ce devoir de mémoire au côté des Maisonnais, le maire de la ville de

De jeunes maisonnais en uniforme de Poilus au côté du maire de Maisons-Alfort, du maire de Moers et de son épouse.





L'exposition « Mon ancêtre dans la Grande Guerre » a eu beaucoup de succès auprès des Maisonnais, personnellement impliqués dans ce projet.



À la une
Maisons-Alfort | DÉCEMBRE 2018 |

Une soirée organisée au Moulin Brûlé par la ville et le Comité de Jumelage a réuni les familles allemandes et françaises.



Plus de 300 enfants et 70 choristes ont participé aux cérémonies au côté des porte-drapeaux et des anciens combattants.

Moers – jumelée depuis plus de 50 ans avec Maisons-Alfort – Christoph Fleischhauer ainsi qu'une délégation officielle, des familles de Moers et des élèves du collège « *Grafschafter Gymnasium* » ont fait spécialement le déplacement depuis l'Allemagne.

Une symbolique forte de l'amitié entre nos deux pays, que la jeune génération poursuit et entretient.

L'amitié franco-allemande portée par la jeune génération

L'implication des jeunes maisonnais et de toute la communauté éducative dans les commémorations de ce centenaire de la Grande Guerre a été particulièrement forte : plus de 300 jeunes ont rendu hommage au sacrifice des soldats pour la paix. Tout au long du week-end, 16 élèves du collège Condorcet et leurs correspondants allemands du Grafschafter Gymnasium ont participé à plusieurs cérémonies de commémoration, à commencer par le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe le 10 novembre en présence d'anciens combattants et de la délégation officielle de la ville de Moers.

Le 11 novembre dans la cour d'honneur de l'Hôtel de ville, ce sont plus de 300 élèves des écoles élémentaires maisonnaises qui les ont rejoints pour prendre part aux cérémonies. Après avoir interprété *La Marseillaise* de Berlioz, les jeunes élèves ont repris *l'Hymne européen* au côté de l'Harmonie Municipale et de 70 choristes des chorales de la ville - Pro Dei Amore, des Juillottes de l'Office Municipal de la Culture, Ars Musica Mansionum, l'ACS des Planètes, de la gendarmerie de Maisons-Alfort, de l'EMMA et du Conservatoire municipal Henri Dutilleux. Les

cérémonies se sont terminées par un lâcher de ballons des enfants. Une belle manière de clôturer cette matinée qui a rendu hommage aux sacrifices endurés par les Poilus et qui a également regardé vers l'avenir.

Remerciements

Merci aux élèves de l'école Paul Bert accompagnés de leur directrice M^{me} Denis et de leurs professeurs M^{me} Matuzewski et M. Davidoff, aux élèves de l'école Jules Ferry accompagnés de leur directrice et enseignante M^{me} Blanca et de leur professeur, M^{me} Favreau, aux élèves de l'école Victor Hugo, venus avec leur directeur et enseignant M. Fitoussi et leurs enseignantes M^{mes} Godard, Leparoux et Keddar, aux élèves de l'école Parmentier A, accompagnés de leur directrice et enseignante M^{me} Moirat et des enseignantes M^{mes} Vanholsbeke et Tulifer, des élèves de l'école Parmentier B, accompagnés de leur directrice et enseignante M^{me} Le Bars et des enseignants M^{me} Emorine et M. Fustec, des élèves de l'école Pompidou, venus avec leur directrice et enseignante M^{me} Vedry, aux élèves du collège Condorcet et leur professeure d'allemand M^{me} Czaja Pineau, et du Grafschafter Gymnasium avec leur professeure de français M^{me} Stec, ainsi qu'à la délégation officielle de la ville de Moers, des familles allemandes et maisonnaises, aux membres du Comité de Jumelage pour leur participation active à ces commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Un grand merci à tous.



La promotion Vermeil.

I VIE PROFESSIONNELLE | Leurs années de travail récompensées

Le 5 novembre, l'implication professionnelle était mise à l'honneur lors de la réception de la médaille du travail. Après 20, 30, 35 ou encore 40 années de vie professionnelle, une centaine de Maisonnais ont reçu leurs diplômes des mains du maire, Olivier Capitanio, en présence de notre député Michel Herbillon et des élus de la ville.

Médailles de Vermeil - 30 ans

M^{me} Nadine BAVOUX
M. Stéphane BERGIERS
M^{me} Isabelle BERNADAC
M. Jean-Yves BERTAUD
M^{me} Marie BEYO
M^{me} Laurence BIZET
M^{me} Emmanuelle BONNETON

M. Robert BOUCKAERT
M. Claude BREIL
M^{me} Valérie CHEMAMA
M^{me} Marie-Christine CONDAMINA
M^{me} Thi Ha COUPRY
M^{me} Dominique DARMOUNI
M. Stéphane FURON

M^{me} Françoise FUTO
M. Hervé GICQUEL
M. Jean-Marc GILANT
M. Thierry GOEBEERT
M^{me} Chantal JAFFEUX
M. Yann MANIPHANH
M^{me} Laurence NICOLAS

M^{me} Corinne RAGOUT
M. Jean-Jacques ROBIN
M^{me} Isabelle ROUX
M^{me} Jannique SMADJA
M^{me} Claudia VAMBRE

Médailles d'Or - 35 ans

M^{me} Marie-Christine BARBE
M. Philippe BASSINOT
M. Régis BOREL
M^{me} Sylvie BREIL
M^{me} Marie-Pierre BUISON
M^{me} Corinne CHARLES
M^{me} Marie-Christine DESMURS
M^{me} Josette DURAGRIN
M^{me} Christine DURANT
M^{me} Maud EVEILLARD
M^{me} Martine GRZYBEK
M. Christian JAYR
M^{me} Diane KASPARIANTZ
M. Bruno LAFOSSE
M^{me} Véronique LASVERGNAS
M^{me} Thi Kinh LOC
M^{me} Pascale LOTOUT
M^{me} Corinne MANICON
M^{me} Myriam MUZY
M^{me} Nadine NOUAILHETAS

M. Didier PAILLARD
M^{me} Sylvie PAIRIS

M^{me} Bernadette PANNEAU
M^{me} michèle PARTOUCHE

M. Jean-Pierre RENAUD
M^{me} Corinne SCHONBACKLER



Les promotions Or et Grand Or.



La promotion Argent.

Médailles Grand Or - 40 ans

M^{me} Martine ARMSPACH
M^{me} Sabine BEMBEKOFF
M^{me} Isabelle CHAMPEAUX
M. Serge DAGHILDJIAN

M. Pierre DELGADO
M. Roger DEMARS
M. Michel FOUCAULT
M. Marc LE CALVEZ

M. Jérôme LEFRANÇOIS
M. François MENIGAULT
M^{me} Françoise NICODEME
M^{me} Isabelle POYER

M^{me} Lydia RAVIER
M. Jean-Pierre RIGAUT
M. Jean-Marc SARDET
M. Edward URSO

Médaille d'argent - 20 ans

M^{me} Hélène BAR
M. Frédéric BELARBI
M^{me} Géraldine BENCHEIKH
M^{me} Joëlle BOUR
M. Gérard BUSSON
M^{me} Pascale CHANCEL
M^{me} Sylvie CHAPUT
M. Franck CHATAIN
M^{me} Hélène CHESNE
M. Boris Olivier CHOUK
M. Joachim DE ALMEIDA SEQUEIRA
M^{me} Stéphanie DEBAS
M^{me} Anne-Gaëlle DEBROISE

M^{me} Caroline DECODTS
M. Rémy DELAMARE
M^{me} Laurence DELAVOET
M. Patrick DERKEVORKIAN
M^{me} Pascale DURAND
M^{me} Coralie FRICKER
M^{me} Natercia GASPARD
M^{me} Agnès HADDAD
M. Vincent LAVIGNE
M^{me} Véronique LE TARNEC
M. Sébastien LESTRADE
M. Emmanuel LEYRAY
M. Xavier LORIN

M^{me} Béatrice MARDIVIRIN
M^{me} Valérie MARÉCHAL
Monsieur Philippe MARTIN
M^{me} Sylvie MARTIN
M^{me} Myriam MESTELAN
M^{me} Nathalie MOUCHARD
M. Philippe OGIER
M. Fabrice PIERRE
M. Vincent ROBLOT
M^{me} Béatrice ROGER
M^{me} Johanna SCHAPIRO
M^{me} Magali SERRE-TAKABACHET
M. Renaud SIRE

M^{me} Lucia Teixeira AZEVEDO
M. Joan Marc THERY
M^{me} Anne THIBIERGE
M^{me} Anne THIESER-GOUEL
M^{me} Karinée TORIKIAN
M^{me} Odile VANDOME
M^{me} Sandrine VRARD
M. Lionel WODECKI
M. Patrick YAV SAMUTELA
M^{me} Emmanuelle ZAKARIAN

TROIS MAMANS DISTINGUÉES

Une belle et grande famille

Autre distinction remise le 30 novembre, mais cette fois-ci familiale. Trois mamans ont reçu la médaille de la famille, décernée aux mères de famille d'au moins quatre enfants en présence du maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, des élus municipaux et, bien entendu, de leur (grande) famille ! Étaient à l'honneur pour leur rôle de maman lors de cette soirée M^{me} Fatima Messibah, mère de 5 enfants, M^{me} Colette Hestin, mère de 4 enfants et M^{me} Céline Douis, mère de 4 enfants et conseillère municipale de Maisons-Alfort. Toutes nos félicitations !

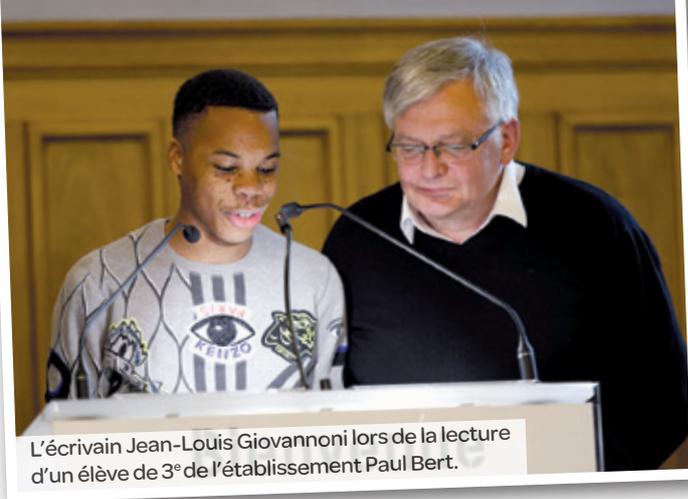


| CULTURE |

Lancement de la première résidence d'écrivain

L'école nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) a lancé sa première résidence d'écrivain le 12 novembre en partenariat avec la ville de Maisons-Alfort, la région Île-de-France et les lycées Paul Bert et Eugène Delacroix.

Pour ce lancement officiel, l'écrivain et poète Jean-Louis Giovannoni, fil rouge de cette première résidence d'écrivain était l'invité d'honneur. Jusqu'en juin 2019, il proposera des ateliers d'écriture, des lectures-rencontres, des conférences et des expositions autour du thème du corps humain et animal. Chaque série d'ateliers, à laquelle participeront les élèves des lycées de la ville, se déclinera en quatre rendez-vous : trois ateliers d'écriture et un atelier sur la mise en forme, la saisie et la lecture à voix haute. Les élèves feront également une visite du musée Fragonard de l'école vétérinaire. Des ateliers seront par ailleurs organisés avec le



L'écrivain Jean-Louis Giovannoni lors de la lecture d'un élève de 3^e de l'établissement Paul Bert.

concours de l'Office municipal de la culture (OMC) en fin d'année scolaire et à l'EnvA. La médiathèque André Malraux va également programmer une série d'événements en lien avec cette résidence à partir de janvier. Lors de cette soirée de lancement, les élèves d'une classe de 3^e du lycée Paul Bert, qui ont participé aux premiers ateliers organisés en octobre, ont lu les textes qu'ils avaient réalisés devant leur proviseur, M. Gaudy, le directeur de l'EnvA, M. Degueurce, la conseillère régionale et maire-adjoint de Maisons-Alfort M^{me} Primevert, le directeur de l'action culturelle du rectorat de Créteil, M. Paysant et leur professeure documentaliste, M^{me} Carré à l'initiative de ce beau projet.

| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |

Maisons-Alfort accueille l'ordre national du Mérite



L'assemblée générale s'est tenue en présence du maire, Olivier Capitanio.

Le 24 novembre dernier, notre ville a accueilli l'Assemblée générale de la section du Val-de-Marne de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite présidé par M. Alain Le Clech.

Durant une journée, les membres de la section du Val-de-Marne de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, se sont réunis en assemblée générale dans les salons du Moulin Brûlé. Un événement que la Ville avait à cœur de recevoir : en effet, l'assemblée générale constitutive de la section du Val-de-Marne s'est tenue en 1976 à Maisons-Alfort. C'est également la 3^e fois que notre ville accueille cette assemblée, la dernière édition ayant eu lieu il y a 11 ans, en 2007, au théâtre Claude Debussy. À cette occasion, le précédent président de l'association départementale, Olivier Zang, a été décoré.

| SAINTE-CÉCILE |

Vif succès du concert !

Les musiciens de l'Harmonie municipale ont rendu hommage à leur sainte patronne le 25 novembre dernier lors d'un concert donné au théâtre Claude Debussy. Menés par Christian Gondot, ils ont interprété divers genres musicaux allant de la musique classique (Halleluja) à la musique contemporaine (Hallyday Medley) en passant par de célèbres airs issus du 7^e art (Rabbi Jacob). Cette année, pour la première fois, la soixantaine de musiciens était accompagnée de 110 choristes issus de diverses chorales maisonnières : les chorales du conservatoire Henri Dutilleux, d'Ars Musica Mansionum, la chorale des Juilliottes de l'OMC, la Chorale Pro Dei Amore, de l'Association Culturelle et Sportive des Planètes, du Club sportif et de loisirs de la Gendarmerie et de l'EMMA. Un concert qui a fait salle comble et qui a été très apprécié du public !

Le concert de la Sainte-Cécile célèbre la patronne des musiciens et des chanteurs.



| ÉCONOMIE |

Le Club Gravelle Entreprendre fête ses 10 ans

Créé en 2008, le Club Gravelle Entreprendre a célébré son 10^e anniversaire le 25 octobre à Maisons-Alfort, rassemblant des entrepreneurs, commerçants, artisans et élus des communes de Saint-Maurice, Charenton et Maisons-Alfort.

Se retrouver entre professionnels pour partager son expérience, échanger sur des sujets techniques ou encore des problématiques liées au monde de l'entreprise... tel était l'objectif du Club Gravelle Entreprendre lors de sa création. « Il y a 10 ans, les entrepreneurs, commerçants et artisans de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et des environs n'avaient aucun lieu de rencontre, aucun lieu de partage d'expériences. La création du Club Gravelle Entreprendre et la mise en réseau des professionnels de notre secteur est venue combler un vide », résume ainsi le maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio.

Pour célébrer cette belle longévité, les maires des communes voisines, Hervé Gicquel et Igor Sémo, respectivement maires de Charenton et de Saint-Maurice, le député de notre circonscription, Michel Herbillon, le président



Élus et entrepreneurs réunis pour célébrer les 10 ans du Club Gravelle Entreprendre.

du Club, Yann Delpierre et son président fondateur, Philippe Jouanny, le président de la CCI 94, Gérard Delmas, le président du territoire Paris Est Marne&Bois, Jacques Martin, et près de 150 membres du club avaient fait le déplacement.

Depuis 10 ans, le Club constitue un atout pour le développement du bassin économique et d'emplois des communes de la circonscription. Les professionnels membres peuvent ainsi partager leurs connaissances et expertises à l'occasion de matinales, rencontres ou encore « afterwork », ces soirées professionnelles vouées au réseautage. Un véritable tremplin pour les entrepreneurs, qu'ils soient aguerris ou débutants.

| CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT |

Qualité approuvée et apprentis méritants !

Neuf apprentis maisonnaires ont été distingués « *apprentis méritants* » au titre de la formation en alternance qu'ils ont suivie au centre de formation des apprentis (CFA) et pour laquelle ils ont été diplômés en 2018. Les récompenses ont été remises par Nicole Richard présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 94 (CMA 94) le 22 octobre dernier.



Nicole Richard, Marie-Laurence Beyo, conseillère municipale, Christine Rasetti, maire-adjoint, au côté de M^{me} Franquin.



Les apprentis méritants en présence de Nicole Richard, Christine Rasetti et Marie-Laurence Beyo.

Quelques jours plus tard, le 8 novembre, s'est déroulée à la CMA 94 la cérémonie d'attribution de la Charte Qualité aux entreprises artisanales du département. Parmi la quarantaine de chefs d'entreprises artisanales val-de-marnais récompensés, une Maisonnaise, M^{me} Franquin, propriétaire du salon de beauté « *Sisters Beauté* » a reçu pour la 2^e année consécutive la Charte Qualité Performance.

| IN VINO TAPAS |

Vins et fromages à déguster

Le 27 novembre a été inauguré le restaurant-bar In Vino Tapas, un caviste situé dans le quartier de Charentonneau en présence du maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, et des élus de la ville. Pour vous accueillir, Alexandre Tran, sommelier formé par Eric Mancio, ancien directeur et chef sommelier du célèbre chef Guy Savoy. In Vino Tapas propose ainsi aux Maisonnaires 180 références triées sur le volet, issues de vigneron et de petits

producteurs français. Les vins sélectionnés sont à 80 % bio, quelques-uns étant même naturels (sans sulfites). Sans oublier les diverses tapas et autres fromages à savourer en cours de dégustation...

> In Vino Tapas
28 avenue Georges Clemenceau
01 77 21 65 93
invinotapas.ma@gmail.com



| RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE | Davantage de souplesse pour les électeurs à partir de 2019

Au 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales seront simplifiées avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (REU). Quel impact sur les citoyens ? Explications.

Le couperet tombait au 31 décembre de chaque année : au-delà de cette date, si vous ne vous étiez pas inscrit sur la liste électorale de votre commune, il était alors impossible de voter l'année suivante. Il fallait ainsi attendre la prochaine révision des listes électorales en fin d'année. Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la réforme de l'inscription sur les listes électorales, cette échéance est supprimée. La loi crée en effet un répertoire électoral unique (REU), géré par l'Insee (inscriptions, radiations, mises à jour) ainsi qu'un identifiant national unique et permanent pour chaque électeur. Concrètement, l'ensemble du processus électoral a été simplifié pour les électeurs toutes listes confondues, y compris les listes municipales et européennes.

Quels impacts sur les citoyens ?

Dans le détail, les révisions des listes électorales n'auront plus lieu une fois par an mais tout au long de l'année. Fini l'échéance du



Il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin.

31 décembre de l'année précédente, il deviendra possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin. Ainsi, pour le scrutin européen qui se tiendra le 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. En avril prochain, tous les électeurs recevront leur nouvelle carte électorale avec leur identifiant national. Les jeunes électeurs qui auront atteint leur majorité entre le 1^{er} janvier 2018 et le 28 février 2019 seront inscrits d'office par l'Insee en janvier 2019. Autre nouveauté : jusqu'à 26 ans, les jeunes électeurs domiciliés chez leurs parents pourront être inscrits sur la liste de la commune sans autre preuve que le domicile des parents dans la commune.

| RECENSEMENT |

N'hésitez pas à faire les démarches sur Internet !

Du 17 janvier au 23 février 2019, des agents recenseurs se présenteront à votre porte dans le cadre des enquêtes de recensement de la population.



Depuis 2004, des enquêtes de recensement de la population ont lieu à Maisons-Alfort en début d'année. Le recensement permet en effet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et la population officielle de chaque commune, et ce, afin d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Chaque agent qui se présentera chez vous sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Vous devrez répondre à l'enquête sous quelques jours. Pour plus de facilité, il vous sera proposé de faire les démarches sur Internet à l'aide des codes personnels que l'agent vous remettra sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Pour ceux qui préfèrent le papier, un questionnaire papier vous sera remis, que l'agent viendra ensuite récupérer.

**> Plus de renseignements auprès du BIJ :
01 49 77 80 38**

SÉNIORS

Quels sont les voyages proposés en 2019 ?

En 2019, le centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux seniors maisonçais un circuit de Moscou à Saint Pétersbourg du 12 au 20 juin, un séjour au Monténégro du 19 au 26 septembre et un voyage aux Issambres du 8 au 15 juin, réservé en priorité aux personnes non-imposables.

Pour participer, il suffit d'être Maisonçais et d'avoir 65 ans et plus. Une réunion d'information se tiendra au théâtre Claude Debussy le 10 janvier prochain à 14 h 15.

| HOMMAGES |

À la mémoire du colonel Arnaud Beltrame

Deux hommages ont été rendus au colonel Arnaud Beltrame pour son courage et son héroïsme exceptionnels, le 6 novembre par la région de gendarmerie d'Île-de-France au Fort de Charenton, et le 1^{er} décembre par la Ville de Maisons-Alfort au square de la Croix de Lorraine.



Damien Beltrame et sa fille, entourés de Michel Herbillon, du général Eric Le Callonnec, du maire Olivier Capitanio.

La Ville de Maisons-Alfort tenait à rendre hommage à l'héroïsme du colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame qui a donné sa vie pour sauver celle des autres le 23 mars 2018, à Trèbes, lors d'une prise d'otage par un terroriste islamiste. Une cérémonie d'hommage au colonel Arnaud Beltrame a ainsi été organisée par la Ville le 1^{er} décembre dernier en présence du maire, Olivier Capitanio, de notre député, Michel Herbillon, de la municipalité, du frère d'Arnaud Beltrame, Damien, du général Éric Le Callonnec, chef d'État-Major de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de nombreux officiers et anciens combattants. Cette cérémonie correspondait également au souhait de Damien Beltrame, Maisonnais, d'avoir un lieu de mémoire où il pourrait se recueillir avec ses proches à Maisons-Alfort.

« Protecteur, bienfaisant et généreux »

Ainsi, un arbre à la mémoire du colonel et de l'homme qu'était Arnaud Beltrame, a été planté au square de la Croix de Lorraine. « Planter un arbre est tout à la fois un acte fort et un acte symbolique. Aussi, au moment de choisir l'arbre qui serait planté en mémoire d'Arnaud Beltrame, nous avons donc cherché une espèce qui pourrait symboliquement traduire ce que nous voulions exprimer à travers cette plantation, a expliqué le maire de Maisons-Alfort. Le marronnier est considéré comme un arbre protecteur, bienfaisant et généreux. » Trois qualités qui illustrent Arnaud Beltrame et son geste héroïque pour défendre les valeurs de la République et de la démocratie.

Une salle « Arnaud Beltrame » au Fort de Charenton

Fort des liens étroits et anciens qui unissent notre ville à la gendarmerie, le 6 novembre, un premier hommage s'est tenu à Maisons-Alfort, au Fort de Charenton, en présence du maire Olivier Capitanio, de Damien Beltrame, du général de corps d'armée Jean-Marc Loubès, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France, de nombreux officiers et sous-officiers et des membres des Amis de la gendarmerie. C'est à leur initiative et celle de son président, Pascal Lejeune, qu'une salle de prestige du Fort de Charenton a été baptisée du nom du colonel Arnaud Beltrame et un arbre planté en sa mémoire dans l'enceinte du Fort.



Damien Beltrame et Jean-Marc Loubès dévoilent le portrait d'Arnaud Beltrame dans la salle de prestige qui porte désormais son nom.

| PROTECTIONS PHONIQUES |

Report des travaux le long de l'A4

Alors que les travaux d'un nouveau mur anti-bruit le long de l'A4 Sud face à Maisons-Alfort avaient débuté à la rentrée, la Direction des Routes d'Ile-de-France (Dirif) a informé la commune de l'interruption du chantier.

A lors même que la ministre des Transports, Elisabeth Borne, avait répondu en juin dernier à la question dans l'hémicycle de notre député Michel Herbillon, que les travaux de ce mur de protection phonique seraient achevés en décembre 2018, les élus des villes concernées ont eu une surprise au goût amer. Lors d'une visite de chantier à la rentrée, ils ont découvert l'arrêt des travaux et ont immédiatement contacté la Dirif, qui leur a confirmé l'interruption de la construction du mur anti-bruit, « *qui ne reprendrait pas avant plusieurs mois* ».

En cause, des difficultés géotechniques relatives à la stabilité du talus entre la bretelle et la Marne qui imposent l'interruption des travaux afin de revoir la conception de cette partie du mur anti-bruit pour une durée évaluée aujourd'hui à un an. Le chantier ne pourrait donc reprendre au plus tôt qu'à l'automne 2019. La Dirif précise également qu'un contentieux juridique est apparu entre l'entreprise attributaire du marché et les services de l'État.

« Une gestion chaotique du chantier »

Le maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, ainsi que notre député, Michel Herbillon déplorent cet arrêt du chantier sans aucune explication officielle préalable. Dans une lettre adressée



à la ministre des Transports co-écrite avec le sénateur Christian Cambon et le maire de Saint-Maurice Igor Semo, les élus ne cachent pas leur colère : « *Cette situation profondément incroyable et inédite entraîne un immense mécontentement de nos populations qui subissent les nuisances sonores de cette autoroute. Nous ne pouvons que partager cette incompréhension et cette colère face à une gestion aussi chaotique de ce chantier.* » Ajoutant qu'il est incompréhensible

que « *les études techniques [...] n'aient pas été correctement menées à bien* » entraînant « *un gaspillage de l'argent public que nos concitoyens ne peuvent accepter* ». Les élus ont ainsi appelé vivement Elisabeth Borne à l'étude urgente de ce dossier pour une reprise dans les meilleurs délais du chantier, d'autant plus que d'autres engagements ont été pris par l'État concernant les échangeurs des autoroutes A4/A86.

| PRÉVENTION |

Qu'est-ce que le plan grand froid ?

Activé depuis le 1^{er} novembre 2018, et ce jusqu'au 31 mars 2019, le plan grand froid a pour but de protéger d'un hiver rigoureux les personnes vulnérables.

Le plan grand froid est un dispositif de prévention et de solidarité, prévu en cas d'importantes chutes des températures. Il permet d'apporter une écoute et un soutien aux personnes fragiles et isolées. Chaque année, le plan grand froid est reconduit à Maisons-Alfort par le centre communal d'action sociale (CCAS) qui élabore, avec ses partenaires, toute une chaîne de solidarité au service des plus fragiles. Si vous êtes déjà inscrit sur le registre, vous serez contacté automatiquement par le CCAS en cas de déclenchement du plan grand froid. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS, la démarche pouvant être réalisée par un tiers. Des exemplaires de fiches d'inscription sont également disponibles auprès des établissements paramédicaux de la ville et des professionnels de santé. La Ville de Maisons-Alfort met également en place un numéro vert d'urgence gratuit, accessible jusqu'au 31 mars, 7 jours/7 et 24 h/24.

> Centre communal d'action sociale (CCAS)

118, avenue du Général de Gaulle - 01 4396 77 04





Illuminations sur le parvis de la gare.



Illuminations dans le quartier des Juilliottes.



Illuminations rue George Clémenceau, dans le quartier de Charentonneau.



L'intérieur du village du Père Noël.

NOËL A MAISONS-ALFORT | Quelles animations pour Noël ?

Comme chaque année, votre ville se pare de ses plus beaux atours pour les fêtes de fin d'année. Petit aperçu de ce qui vous attend pour patienter, dans une ambiance magique, jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

« Faire rêver le plus grand nombre »

Chaque année, vous proposez un nouveau concept pour les fêtes de fin d'année aux Maisonnais sur le parvis de l'Hôtel de ville. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'installation de cette année ?

Les services techniques de la ville (ST) : Cette année, nous proposons le village du Père Noël pour petits et grands, dans lequel les lutins fabriquent les jouets, les bonbons, gâteaux et chocolats avant la tournée de distribution du « grand soir »... Cela se matérialise par un parcours dans un petit village de chalets au décor chaleureux et à l'ambiance merveilleuse, animé d'automates, éclairé de mille lumières et entouré de sapins illuminés.

Comment choisissez-vous le concept chaque année ?

ST : L'idée est de proposer une scène différente chaque année, toujours en lien avec Noël, mais aussi avec l'actualité du moment. C'est un travail mené en direct avec le maire, Olivier Capitano, avec lequel nous nous creusons les méninges pour trouver une idée qui fera rêver le plus grand nombre et qui entrera dans le budget.

Ces installations sont entièrement conçues et réalisées par les services techniques de la ville. C'est une réflexion qui doit s'amorcer tôt dans l'année non ?

ST : En effet, nous y réfléchissons dès le mois de janvier, alors que nous démontons à peine les installations de Noël ! C'est un long travail de réflexion car les décors seront réalisés par le service des bâtiments, les éclairages par le service de la voirie, et les sapins par le service des espaces verts. En 2014, les agents de la voirie ont même cousu eux-mêmes les petites abeilles en peluche qui voletaient dans le hall de la mairie ! Nous concevons donc tout au long de l'année ces décors et leurs structures cachées, la mise en place sur le site débutant parfois trois semaines avant l'allumage des décorations. Puis c'est parti pour un mois de féerie !

Dans les marchés de la ville

Une grande tombola est organisée les samedi 22 et dimanche 23 décembre sur les marchés de Charentonneau et du Centre. À gagner, des patinettes électriques et des places de cinéma au CinéDebussy. Les commerçants du centre-ville distribueront également des bons d'achat de 5 et 10 euros aux clients des commerçants adhérents (voir modalités en magasin).

L'association des commerçants et artisans de Charentonneau propose de rencontrer les lutins du Père Noël le mercredi 19 décembre qui distribueront des surprises gourmandes et des cartes de vœux à déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël (square René Coty et rues attenantes). Le 22 décembre, le Père Noël sera de passage dans le quartier toute la journée pour le plus grand bonheur de tous.

| MAISONS-ALFORT HABITAT |

Le point sur les quatre nouvelles réalisations sociales

En septembre 2016, la Ville, au travers de son entreprise sociale pour l'habitat (ESH), organisait une réunion publique à destination des habitants du quartier des Planètes sur quatre projets de construction sociale d'envergure. Où en sont les travaux aujourd'hui ?

Pour rappel, ces quatre projets concernent plusieurs facettes de la construction sociale. Ainsi, au travers de son entreprise sociale pour l'habitat (ESH) – Maisons-Alfort Habitat, la ville a lancé plusieurs projets sociaux de grande envergure. Parmi eux, située rue du Soleil en remplacement de la résidence vétuste, une nouvelle maison de retraite pour personnes âgées non dépendantes, d'une capacité de 70 places dont un tiers à destination des couples avec des logements de 46 m² et plusieurs studios de 35 m². Trois autres grands projets ont également



La maison de retraite en cours de construction.

été prévus dans le quartier suite à la démolition de l'ancienne résidence Louis Fliche, à savoir un foyer d'accueil médicalisé de 40 places, une pension de famille de 30 places pour personnes aux difficultés sociales et 50 logements sociaux. Aujourd'hui, les travaux de construction ont bien progressé, le gros œuvre étant achevé pour l'ensemble de ces quatre grands projets. La livraison est prévue pour mai 2019 pour la maison de retraite et pour septembre 2019 pour les projets situés au 30 avenue de Verdun.

| ICF HABITAT LA SABLIERE |

Rénovation des immeubles 24-52 avenue de la Liberté

Le 24 octobre dernier s'est tenue une réunion publique d'information en présence du maire Olivier Capitanio et du directeur de Maisons-Alfort Habitat, Manuel Roy, afin d'informer les Maisonnais sur le programme de rénovation des immeubles situés au 24-52 avenue Liberté gérés par ICF Habitat La Sablière.

Le projet de rénovation de l'intérieur de la résidence la Sablière.



Les immeubles du 24-52 avenue de la Liberté vont bénéficier d'une rénovation de grande ampleur, lancée par ICF Habitat la Sablière. L'objectif de ce projet de rénovation est de résoudre les problèmes de structure balcons/garde-corps, d'optimiser la sécurité de la résidence, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et le confort et la qualité de vie des locataires, de même que l'esthétisme de la résidence. L'opération se déroulera en deux phases, la première portant sur la rénovation complète et l'embellissement des immeubles et de la ventilation, la seconde sur les parties communes (installations électriques, réfection des halls d'entrée et des cages d'escaliers) et les

logements (rénovation des installations électriques et de gaz, réfection des pièces humides et remplacement des portes palières). Cette phase fera l'objet d'une concertation préalable avec les locataires. En plus d'améliorer la sécurité et le confort de vie des locataires, cette rénovation aura également un impact positif sur la quittance des locataires, les économies de charges bénéficieront pour moitié au locataire et pour l'autre au bailleur qui finance les travaux.

La première phase des travaux débutera au premier trimestre 2019, la seconde au premier trimestre 2020, les travaux devant s'achever au premier trimestre 2021.

| ENVIRONNEMENT |

La collecte des biodéchets, un cycle vert positif

Depuis la rentrée, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les centres de loisirs trient les déchets alimentaires à la cantine et au moment du goûter. Une nouvelle initiative dans la lutte contre le gaspillage aux premiers résultats positifs.

Ainsi, en moyenne 10 tonnes de biodéchets par mois ont été collectées dans l'ensemble des écoles maternelles, élémentaires, centres de loisirs et restaurant municipal de la ville, depuis la mise en place de cette nouvelle pratique écologique à la rentrée.

Ce sont autant de déchets qui ne se retrouvent pas dans nos conteneurs d'ordures ménagères, qui ne sont pas incinérés et qui sont, de plus, valorisés en engrais et biogaz. Ainsi, la transformation de 10 tonnes de biodéchets représente 6 tonnes d'engrais, distribuées ensuite à des agriculteurs locaux, et 600 m³ de biogaz, utilisés ensuite comme carburant ou

injectés dans le réseau de gaz pour le chauffage et la cuisson. Autrement dit, les biodéchets récoltés dans les cantines maisonnières font partie d'un cycle vert et contribuent à l'essor des énergies renouvelables et la lutte contre le gaspillage et le réchauffement climatique.

Le but de la Ville étant de lutter contre le gaspillage alimentaire, il est important de réduire dans les mois et années à venir, la quantité de biodéchets collectés, « le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas », conclut Stéphan Martinez, le fondateur de la société Moulinot, chargée de collecter et de traiter les biodéchets des écoles et du restaurant municipal de la ville.



Les enfants et le personnel communal trient désormais tous leurs biodéchets.

| TRANSPORTS |

Renforcement de la ligne de bus 103

Depuis le 10 décembre, la fréquence des passages sur la ligne de bus 103 a été renforcée. Une bonne nouvelle pour ses usagers qui voyagent désormais dans de meilleures conditions.

Reliant l'école vétérinaire de Maisons-Alfort et le Marché international de Rungis, la ligne de bus 103 faisait face à de récurrents problèmes de surchage de passagers. Le Conseil d'Île-de-France Mobilités a ainsi décidé de renforcer le passage des bus sur le tronçon de la ligne compris entre l'arrêt « École Vétérinaire de Maisons-Alfort » et l'arrêt « Georges Halgault ». Ainsi, la semaine, en heures de pointe (matin et soir), la fréquence de passage est de 3 à 4', tandis qu'en heures creuses, elle s'élève à 6' de 10 h à 14 h et de 4 à 6' de 15 h à 16 h et de 7' à 8' en soirée. Le samedi, la fréquence de passage en heure de pointe (14 h-19 h) est de 7'.



En période de pointe, la fréquence de passage des bus de la ligne 103 est de 3 à 4'.

CHIENS DANGEREUX

Comment obtenir un permis de détention ?

Depuis 2010, les propriétaires ou détenteurs d'un chien inscrit sur la liste des chiens de 1^{re} et de 2^e catégorie sont soumis à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la ville où ils résident. Ce permis est remis à l'issue d'une formation et d'une évaluation comportementale de l'animal. En l'absence de détention de ce permis, des sanctions pénales peuvent être encourues par les propriétaires. Le propriétaire du chien « dangereux » doit se présenter à sa mairie muni des documents suivants :

- une pièce d'identité,
- le passeport du chien comportant le numéro de puce d'identification,
- le carnet de vaccination,
- l'évaluation comportementale établie par un vétérinaire agréé pour un chien de plus de 8 mois, l'attestation de formation réalisée auprès d'un formateur agréé,
- l'attestation d'assurance en cours de validité (avec le nom du chien, sa date de naissance, son numéro d'identification),
- le formulaire CERFA adéquat dûment rempli,
- le certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{re} catégorie et de naissance (LOF) pour un chien de 2^e catégorie.

I DIPLÔMES I Ils ont reçu leur brevet des collèges

Après leurs camarades des établissements Nicolas de Staël, Condorcet et Edouard Herriot, c'est au tour des élèves de Jules Ferry et de Paul Bert de recevoir leur diplôme national du brevet.

Le 22 novembre dernier, les élèves du collège Jules Ferry se sont vu remettre leur diplôme du brevet des collèges par le maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, et de M^{me} De Aguiar, la principale, entourés de leur famille et des équipes pédagogiques. Ce diplôme vient récompenser quatre années de travail et d'effort, un précieux sésame avant le passage au lycée.

Quelques jours plus tôt, ce sont les élèves du lycée professionnel Paul Bert qui sont montés sur scène. En effet, ces derniers ont reçu leurs diplômes officiels du brevet et du BTS lors d'une réception donnée au Moulin Brûlé le 14 novembre dernier en présence des maire-adjoints à la vie scolaire et à la jeunesse, Catherine Primevert et Romain Maria.

Nous souhaitons une bonne continuation dans leurs études à tous les jeunes diplômés maisonnais.



Les élèves de Jules Ferry, visiblement heureux d'avoir leur brevet entre les mains.



Le maire, Olivier Capitanio, remet son diplôme du brevet à une jeune élève.



Les diplômés du lycée Paul Bert.

MISSION LOCALE | Des jeunes maisonais en visite citoyenne

De jeunes maisonais de la Mission locale de Maisons-Alfort ont pu visiter les coulisses de l'Assemblée nationale le 22 octobre dernier et échanger avec leur député, Michel Herbillon.

Visiter le Palais-Bourbon, là où siègent les parlementaires et où les décisions se prennent... C'est l'opportunité qu'ont eu plusieurs jeunes de la Mission locale de Maisons-Alfort en octobre dernier. Au programme de cette matinée, une visite des lieux afin de mieux appréhender le fonctionnement de cette assemblée exécutive et le cheminement des lois, mais également d'apprécier l'architecture des lieux. Une visite qu'ils ne sont pas prêts d'oublier puisqu'ils ont également eu le plaisir d'échanger avec leur député Michel Herbillon. Cette visite a été organisée dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi proposé par la Garantie jeunes. Pour mémoire, la Garantie jeunes est un dispositif qui donne aux jeunes l'assurance d'une expérience professionnelle grâce à un parcours personnalisé et intensif d'un an. Animateur de ce nouveau programme depuis avril 2017, la Mission locale a accompagné 75 jeunes cette année.

Les jeunes maisonais de la Mission locale avec le député au sein de l'hémicycle.



Dans le cadre de ce dispositif, la structure s'emploie à organiser des manifestations regroupant différents jeunes avec pour fil rouge la notion du « vivre ensemble » et celle de la citoyenneté. Depuis le lancement de la Garantie jeunes en 2017, des jeunes ont ainsi eu la possibilité de se rendre à l'exposition « Nous et les autres des préjugés au racisme » au musée de l'Homme de Paris, de visiter le tribunal de Grande Instance de Créteil ou encore de visiter le musée de l'immigration.

FORUM DES MÉTIERS | Une matinée pour s'orienter professionnellement

Le forum a été un grand succès.



Les associations de parents d'élèves du lycée Eugène Delacroix ont organisé un forum des métiers et des formations le 17 novembre dernier. L'opportunité d'échanger et d'en apprendre un peu plus sur son futur métier ou formation.

Est-ce que ce métier est fait pour moi ? Pour quelle formation opter après le diplôme du bac en poche ? Autant de questions que se posent les jeunes lycéens à la recherche de leur voie professionnelle. Afin de leur donner un coup de pouce dans leurs recherches, l'association des parents d'élèves du lycée Delacroix a organisé un forum dédié à la formation et à divers corps de métiers. Lors d'une matinée, les élèves ont pu échanger avec des professionnels, des organismes et des associations, s'interroger sur les formations à leur portée ou encore en apprendre davantage sur l'aspect concret de la vie professionnelle.

INVITATION

Une soirée à l'Elysée

Certains ont leurs entrées... au Palais de l'Elysée ! Plusieurs élèves en classe de 3^e au collège Jules Ferry ont eu la chance de profiter d'un concert d'exception en présence de leur conseillère principale d'éducation, M^{me} Denys, et des professeurs, M^{me} Lagrange et M^{me} Magnier. Dans le cadre des mardis de l'Elysée, ils ont en effet été invités par le président de la République à l'occasion d'un récital donné par Roberto Alagna, grand ténor de la scène lyrique mis à l'honneur ce mardi au Palais de l'Elysée. Un beau souvenir de leurs années collège...



| THÉÂTRE |

Quel programme pour débiter l'année 2019 ?

Musique, film-documentaire ou encore de la danse, découvrez la programmation théâtrale du début d'année.

■ Samedi 12 janvier | 20h45

**Nuits d'été – Orchestre National d'Île-de-France
Fabien Gabel | Karine Deshayes**

Lorsqu'en 1845 Berlioz écrit son ouverture du Corsaire, il est fasciné par ce personnage mystérieux qui parcourt les mers vers le Nouveau Monde. On retrouve ces contrées lointaines dans les Nuits d'été (1840) où Berlioz nous entraîne grâce au charme de la voix...

Avec la Mezzo Karine Deshayes, ces nuits d'été seront des plus flamboyantes. Avec Daphnis et Chloé (1912), Ravel revisite la mythologie grecque et crée une musique tout en contrastes. En 1930, Roussel puise dans la mythologie romaine pour composer une musique débordante de sensualité sur les amours de Bacchus et Ariane.



une société pluriethnique et clivée : Kanaks, Caldoches, descendants des Européens, Métis, Polynésiens et Asiatiques. En faisant le tour du « Caillou », nous partons à la rencontre de ces différentes communautés afin de saisir l'essence de la société calédonienne.

■ Samedi 19 janvier | 18 h

**H&G - À partir de 6 ans
Christian UBL**



H&G est une libre adaptation du conte *Hansel & Gretel*, rarement investie par la danse contemporaine. Cette version enjouée permet de parler de notre société où la nourriture est devenue un moyen de séduction sans limite. Quatre danseurs et un musicien évoluent dans un univers sucré, drôle et excessif, oscillant entre plaisirs auto-incontestés et excès moralement contestables. Chargé de tensions et de surprises, prenant appui sur des points expressifs du conte, le récit chorégraphique est à la fois abstrait, rythmé et ludique. Une pièce facétieuse, débridée et fantasmagorique pour public de tout âge avec une âme d'enfant.

■ Lundi 14 janvier | 18h30

**Nouvelle-Calédonie – Un caillou pas comme les autres
Film de Bernard Crouzet**

La Nouvelle-Calédonie, un bout de France du bout du monde... et qui vient de voter la continuité de son rattachement à la République française. Le film documentaire s'infiltré dans les paysages d'une variété à couper le souffle ; une nature que certains hommes respectent comme une déesse, que d'autres préservent et protègent et que d'autres encore cultivent, exploitent et rentabilisent. Au sein de ces terres sauvages vit

| Les Maisonnais prennent la plume | **Dullahan,** de Sophie Fischer

L'auteure Sophie Fischer signe *Dullahan*, deuxième tome de la série fantastique *Cauchemars*. À destination des adolescents et jeunes adultes, ce roman est la suite de *Jack O'Lantern*, dont nous avons fait écho dans un précédent magazine municipal. En voici le résumé : Niamh continue de partager son temps entre ses études et son travail auprès de Mr. Mardling, le médium. Lorsqu'elle décide de retourner à Cork où elle n'était pas revenue depuis la mort de son père (afin de vérifier si ce dernier hante toujours la maison familiale), elle se retrouve mêlée à une bien étrange affaire concernant des suicides en série. Avec l'aide de Ian et de Jack, elle se lance à corps perdu dans cette nouvelle enquête qui la voit affronter un nouveau Cauchemar : le Cavalier sans tête !

> **Dullahan**
Éditions VOY'EL



| ART |

Kykart, une nouvelle galerie d'art à Maisons-Alfort

Le 15 novembre dernier s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle galerie d'art Kykart, située au 132 bis rue Jean Jaurès en présence du maire, Olivier Capitanio et de nombreux élus de la Ville.

La galerie d'art Kykart – ou Station des arts – souhaite promouvoir des artistes d'ici et d'ailleurs en proposant aux visiteurs des expositions temporaires de peintures, photographies, dessins, sculptures, ainsi que des œuvres de créateurs « artisans ». La galerie présentera également aux amateurs d'art des vernissages, des performances artistiques, un café philo, des dédicaces d'artistes et d'auteurs, ainsi que des « Art 'Fter Work ». « Je souhaite rendre l'art accessible, susciter la curiosité ! », explique sa fondatrice, Deborah Stigmann.

Petit plus, un espace café avec boissons chaudes (café, latte macchiato, cappuccino) saura réchauffer les visiteurs, ou les rafraîchir, avec des jus et nectars artisanaux.

« Kykart se veut un lieu de rencontres, de partage, de découverte. Le concept de Kykart est d'être toujours en mouvement sur le plan de la programmation artistique, de la nouveauté et de la créativité », résume sa créatrice, qui a installé son atelier dans les locaux.



La galerie Kykart propose également un coin café pour les visiteurs.

> **Galerie d'art Kykart**
132 bis rue Jean Jaurès

| JEUNES TALENTS |

C'est le moment de s'inscrire !

Chaque année, l'Expo Jeunes Talents met en lumière le talent artistique des jeunes maisonçais. Si vous aimez peindre, dessiner ou encore faire de la photographie, n'hésitez plus, c'est le moment de s'inscrire !

Vous avez envie de faire connaître votre talent dans une discipline artistique ? Peinture, sculpture, mosaïque, photographie, infographie, dessin, BD, manga... Véritable moment de partage, Expo Jeunes Talents est le rendez-vous des amateurs d'arts et de celles/ceux qui souhaitent franchir le pas. Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Avoir entre 16 et 30 ans à la date de la clôture des inscriptions, soit le 1^{er} mars 2019.
- Avoir une pratique artistique en amateur dans un des domaines suivants : peinture, dessin, infographie, sculpture, BD, mangas, graff, vidéo, vitrail, mosaïque, gravure, photographie...
- Résider à Maisons-Alfort.
- Déposer sa candidature à titre individuel.

> **Contactez le Bureau Information Jeunesse (BIJ) par e-mail ou tél. : 01 49 77 80 38 – info.j@bij-maisons-alfort.com**

INSCRIPTION JUSQU'AU 1^{er} MARS 2019

JEUNES TALENTS

De 16 à 30 ans

PARTICIPEZ À UNE EXPOSITION PARTAGEZ VOS CRÉATIONS

MOSAÏQUE, GRAVURE, SCULPTURE, PEINTURE, DESSIN, MANGA, INFOGRAPHIE, PHOTOGRAPHIE...

INFORMATIONS : 01 49 77 80 38

Bureau Information Jeunesse
4 bis avenue de la République
info.j@bij-maisons-alfort.com
www.bij-maisons-alfort.com

OMC
Maison de la Culture

Ville de Maisons-Alfort

EXPOSITION

Quand la nature s'expose en ville

Jusqu'au 5 janvier 2019, le Photo-Club maisonçais expose à la médiathèque André Malraux une série de photographies sur le thème de la nature en ville. L'occasion de découvrir le milieu urbain sous un autre œil.

> **Médiathèque André Malraux - 4, rue Albert Camus**

| JUDO |

Kevin Azema sacré champion de France

Kevin Azema a remporté le titre de champion de France dans sa catégorie (-66kg) en novembre dernier.

Les championnats de France de judo en 1^{re} division se sont déroulés les 3 et 4 novembre à Rouen. 14 compétiteurs français étaient sélectionnés, en féminines et masculins. Si tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans cette compétition, Kevin Azema, du Judo-Club Maisons-Alfort (JCMA) a marqué sa catégorie (-66 kg) en remportant tous ses combats par Ippon. Sacré champion de France à l'issue du tournoi, il confirme sa progression des années précédentes. En effet, ce nouveau titre s'inscrit dans la continuité de ses performances passées (vice-champion de France en 2017 et 3^e en 2016). Mais surtout, cette performance est de bon augure à l'approche des Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo, et de Paris, en 2024. Sa victoire offre également un nouveau titre de champion de France au JCMA.



Kevin Azema, champion de France en -66kg.

| LABEL |

L'Argent pour l'ASA Handball

Le club de handball de Maisons-Alfort, l'ASA Handball, a reçu le label argent, une reconnaissance attribuée par la Fédération Française de Handball.

« La performance du handball ne se limite pas à ses résultats, c'est aussi la volonté d'offrir à tous les publics un handball de qualité », avance la Fédération Française de Handball (FFHandball). Ainsi, en délivrant ce label argent à l'ASA Handball, la FFHandball reconnaît cette capacité du club de fournir un handball de qualité à ses licenciés. Dans le détail, ce label est garant d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique pour les licenciés, d'un effort fourni pour accueillir de jeunes joueurs (moins de 9 ans et moins de 12 ans), d'un bon encadrement et

d'un matériel adapté à la pratique sportive ainsi que d'une vie riche du club (nombreuses animations, participation à des événements scolaires etc.). Avec ce label en poche, le club s'engage à respecter cette qualité d'accueil, d'encadrement et de formation de ses jeunes licenciés.

Ce label vient s'ajouter à celui reçu cet été par la JAMA, le club de badminton de Maisons-Alfort, qui fait également office de gage de qualité.



L'ASA Handball voit la qualité de sa formation reconnue par la Fédération Française de Handball.

« Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

LES ÉLUS PS N'ONT PAS GRAND-CHOSE À DIRE MAIS LE FONT PAYER AUX MAISONNAIS

S'appuyant sur une réglementation datant de près de 40 ans, les élus PS ont une nouvelle idée pour dépenser l'argent des Maisonnais : ils réclament que la Ville mette à leur disposition plus de panneaux d'affichage politique.

Le Maire a fait étudier la demande et le coût pour le contribuable maisonnais s'élève à 33 000 € TTC. À l'heure où les communes voient leurs moyens se réduire et où les citoyens sont exaspérés par les impôts, taxes et dépenses inutiles, le Maire leur a demandé s'ils maintenaient leur demande, certes réglementaire, mais à l'évidence pas prioritaire au regard d'autres besoins.

Après des mois de tergiversations, les élus PS lui ont confirmé cette demande. Un choix regrettable d'abord parce que de tels panneaux paraissent désuets et peu écologiques à une époque où les réseaux sociaux permettent de véhiculer facilement des messages au plus grand nombre. Qui plus est, l'expérience prouve que ces panneaux sont souvent

dégradés et deviennent rapidement une source de pollution visuelle.

Mais le plus discutable, c'est surtout que ces mêmes élus qui réclament plus de moyens d'expression n'utilisent pas ceux mis à leur disposition par la Ville. Outre un bureau en mairie, ils disposent en effet d'une tribune d'expression dans le magazine municipal. Or, sur 12 numéros de ce magazine entre septembre 2017 et septembre 2018, ces élus d'opposition n'ont pas adressé de tribune à 3 reprises, sans doute parce qu'ils n'avaient rien à dire.

Nul doute que les contribuables maisonnais vont apprécier que des élus demandent plus de moyens d'expression au prix de 33 000 € quand ils n'utilisent pas pleinement ceux déjà attribués.

**Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

EXPRESSION LIBRE À MAISONS-ALFORT !

À notre demande, Maisons-Alfort va satisfaire à l'obligation de disposer des **panneaux d'affichage libre**, réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire considérait cette obligation obsolète au vu des possibilités offertes par les réseaux sociaux. Plutôt amusant de la part d'une commune qui n'ose proposer à ses citoyens ni page Facebook, ni fil Twitter, se refusant ainsi à initier un dialogue ouvert, pratique, immédiat et efficace, au risque de se faire parfois interpeller si la situation l'exige !

Ces espaces d'expression permettront de partager informations associatives et points de vue **AVEC TOUS**, en complément des moyens Internet déjà utilisés. C'est un élément essentiel de démocratie locale **POUR TOUS** ceux qui ne disposent pas de 28 pages en quadrichromie et papier glacé tous les mois, et qui concilient leur engagement avec des vies familiale, professionnelle et sociale de plus en plus denses.

Difficile à comprendre pour qui a fait de la politique son métier.

Maisons-Alfort est devenue une couveuse politique du parti Les Républicains, où le Maire, nommé en cours de mandat, utilise sa position pour se hisser à d'autres fonctions. En témoigne la nomination récente d'Olivier Capitanio à la présidence de la délégation LR du Val-de-Marne. Quelle sera sa prochaine ambition ? Député ? Sénateur ? Ce système atteint ses limites. Qu'on observe les taux d'abstention ou le récent mouvement des Gilets Jaunes, le peuple français crie sa désapprobation d'une oligarchie politique impuissante non pas à l'entendre, mais à l'écouter.

**Maisons-Alfort : c'est vous !
Xavier COHARD, Marie-Line DUCRE, Gilles BETIS
Facebook Twitter @malfortcvous**

LE NOËL DES LOBBIES ...

En octobre dernier, Emmanuel Macron lors d'une intervention télévisée en réaction au mouvement des gilets jaunes, annonçait l'imminence de « décisions structurantes et historiques » pour la transition écologique.

Le 27 novembre, alors que l'autorité de sûreté nucléaire ne s'est pas encore prononcée sur la prolongation du fonctionnement des réacteurs au delà de quarante ans, le président s'empresse d'annoncer un scénario qui les exploite jusqu'à cinquante ans et plus.

Les scientifiques sont formels sur l'urgence à agir pour respecter les engagements pris à Paris lors de la COP 21, et dans le même temps nos dirigeants tergiversent sur la transition écologique et déroulent le tapis rouge aux lobbies.

« Nous devons sortir des énergies fossiles » annonce le président, pendant que son gouvernement autorise la multinationale Total à forer au large de la Guyane, et confirme la construction de nouvelles autoroutes,

dont le contournement ouest de Strasbourg.

Emmanuel Macron confirme ainsi sa politique économique inégalitaire et injuste, et une fiscalité carbone dont les entreprises les plus polluantes sont largement exonérées.

Un certain nombre de députés de la majorité plaident pour « une trêve de Noël de la fiscalité », mais les lobbies de l'énergie ont déjà débouché le champagne...

**Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne**

LE CINÉ DEBUSSY

LE CINÉMA DE MAIRIE D'ALFORT

Programmation de décembre



Mauvaises Herbes

Dimanche 16 décembre à 15 h
De Kheiron (France, 1 h 44)
– Comédie – avec Kheiron,
Catherine Deneuve, André
Dussollier...

Amanda

Dimanche 16 décembre à 17 h
De Mikhaël Hers (France,
1 h 47) – Drame – avec Vincent
Lacoste, Isaure Multrier, Stacy
Martin...



Lola et ses frères

Mercredi 19 décembre à 18 h
Dimanche 23 décembre à 15 h
De Jean-Paul Rouve (France,
1 h 44) – Comédie Dramatique
– avec Ludvine Sagnier, José
Garcia, Jean-Paul Rouve...

Voyage à Yoshino

Mercredi 19 décembre à
20 h 30 en VO
Dimanche 23 décembre à 17 h



De Naomi Kawase (Japon,
France, 1 h 49) – Drame – avec
Juliette Binoche, Masatoshi
Nagase, Takanori Iwata...

Astérix, Le secret de la potion magique

Mercredi 26 décembre à 15 h
et à 18 h
Dimanche 30 décembre à
17 h 30
De Louis Clichy et Alexandre
Astier (France) – Animation,



famille – avec les voix de
Christian Clavier, Guillaume
Briat, Alex Lutz...

Rémi sans famille

Mercredi 26 décembre à
20 h 30
Dimanche 30 décembre à 15 h
De Antoine Blossier (France,
1 h 49) – Comédie dramatique –
avec Daniel Auteuil, Maleaume
Paquin, Virginie Ledoyen...

Retrouvez toutes les programmations sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr (rubrique Cinéma) ou sur celui du théâtre : www.theatredemaions-alfort.org

DÉCEMBRE

Dimanche 16

CSC La Croix des Ouches
9 h-12 h 15
**Rencontres
philatéliques**
Organisées par l'APMASM

Dimanche 16

CSC Les Planètes 12 h-18 h
Repas de Noël
Organisé par l'ARL

Dimanche 16

Espace Loisirs Charentonneau
16 h
**Goûter-Concert
de Noël**
Organisé par l'EMMA

Dimanche 16

Gymnase Georges Pompidou
11 h-18 h
**Championnats
régionaux, épreuve
de force**
Organisés par l'ACMA

Mercredi 19

EnvA 17 h 30
**Conférence « La
fantastique histoire
de l'humanité »**
Par Jean-Christophe
Gueguen
Organisée par l'UIA

Judi 20

Espace Loisirs du Parc de la
mairie 9 h 30
Code de la route
Organisé par INFO-Séniors

Vendredi 21

Espace Loisirs des Juilliottes
14 h 30-18 h
**Rencontre autour
du livre**
Organisée par INFO-Séniors

JANVIER

Mercredi 9

EnvA 17 h 30
**Conférence
« Ces horloges
qui rythment le
vivant »**
Par M^{me} Aubert-Marson
Organisée par l'UIA

Samedi 12

Espace Loisirs Charentonneau
15 h
Loto-Galette
Organisé par l'ADLAC

Samedi 12

Théâtre Claude Debussy
20 h 45
**Orchestre National
d'Ile-de-France**
Nuits d'été

Du 12 janvier au 22 février

Médiathèque André Malraux
Exposition
Photographies de Philippe
Blanchot

Samedi 12 et dimanche 13

Palais des Sports 8 h à 19 h
Tournoi de Futsal
Organisé par le FCMA

Dimanche 13

CSC La Croix des Ouches
9 h-12 h 15
**Rencontres
philatéliques**
Organisées par l'APMASM

Les informations des pages Temps libre (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr rubrique Agenda.

Dimanche 13

CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h

Stage de Shiatsu

Organisé par AMATAO

Lundi 14

Théâtre Claude Debussy 18 h 30

Nouvelle-Calédonie

Les Lundis de voyages

Mardi 15

NECC 14 h 30

Conférence

« L'Europe face aux sécessions »

Par Eugène Julien

Organisée par l'UIA

Vendredi 18

Espace Loisirs des Juilliottes

14 h 30-18 h

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

Samedi 19

Théâtre Claude Debussy 18 h

H&G

Christian Ubl

Dimanche 20

Palais des Sports 12 h-18 h

Kid's Athlé

Organisé par l'ASA Athlétisme

Dimanche 20

CSC Les Planètes 14 h-18 h

Festival folklorique

Organisé par La Joie de Vivre

Organisé par Le Cavalier de l'Espérance

Dimanche 20

Moulin Brûlé 14 h-18 h

Bal du Moulin Brûlé

Organisé par INFO-Séniors

Mercredi 23

Palais des Sports 13 h 30-17 h

Badminton : finale départementale des équipes

Organisée par l'UNSS 94

Mercredi 23

EnvA 17 h 30

Conférence

« Les étoiles et les planètes, un destin commun »

Par Annie Baglin

Organisée l'UIA

Jeudi 24

NECC 20 h 45

Dans la peau d'un magicien

Thierry Collet

Jeudi 24

Espace Loisirs du Parc de la

mairie 9 h 30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors

Jeudi 24

Théâtre Claude Debussy 14 h 30

Conférence « Thaïs de Jules Massenet »

Par Christian Roy-Camille

Organisée par l'UIA

Samedi 26

Théâtre Claude Debussy 20 h 45

Le Lauréat

Anne Parillaud et Arthur

Fenwick

Samedi 26

NECC 10 h-12 h 30 et 14 h-17 h

Atelier créatif « fil et papier »

Organisé par le Centre Culturel Charentonneau

Samedi 26 et dimanche 27

Palais des Sports 8 h-20 h

Championnat Ile-de-France de Kendo

Organisé par le JCMA Kendo

Dimanche 27

CSC Les Planètes 14h-18h

Loto tombola Goûter

Organisé par l'ARL

Dimanche 27

Maison Pour Tous Alfort

10 h-16 h

Sophrologie et créativité

Organisé par l'ACLCG

Dimanche 27

CSC La Croix des Ouches

9 h-12 h 15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

Mardi 29

NECC 14 h 30

Conférence

« Frederick Law Olmsted, créateur de central Park à New-York »

Par Anne Gaillard

Organisée par l'UIA

Mardi 29

NECC 14 h 30-18 h 30

Mercredi 30

NECC 10 h-12 h 30

et 14 h 30-18 h 30

Exposition collective

<< ...Fil... >>

Organisée par le Centre Culturel

Charentonneau

Mercredi 30

Espace Loisirs Charentonneau

14 h-17 h

Atelier créatif « fil et papier »

Organisé par le Centre Culturel Charentonneau

Jeudi 31

NECC 10 h-12 h 30

et 14 h 30-19 h 30

Exposition collective

<< ...Fil... >>

Organisée par le Centre Culturel

Charentonneau

LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

BOUT'CHOU CONTES

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans

Mercredi 16 janvier à 10 h et 11 h

Samedi 19 janvier à 10 h et 11 h

HEURE DU CONTE

À partir de 3 ans

Samedi 26 janvier à 14 h 30

DANS LES BIBLIOTHÈQUES ANNEXES DE LA MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque René Coty

120, rue Roger François

(au dessus du marché)

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 53 23 78

Bibliothèque du Centre-ville

34, 36 av. du

Professeur Cadiot

Gratuit - Inscription obligatoire

au 01 43 96 24 48

ATELIER SCIENTIFIQUE

De 6 à 10 ans

Samedi 26 janvier à 14 h 30

Drôles de bêtes

HEURE DU CONTE

De 3 à 8 ans

Mercredi 16 janvier à 16 h 30

BOUT'CHOU CONTES

De 18 mois à 3 ans

Mercredi 23 janvier à 16 h 15

ATELIER SCIENTIFIQUE

De 6 à 10 ans

Samedi 19 janvier à 14 h 30

Drôles de bêtes



*La qualité
à proximité*

Pour vos achats de Noël,

pensez aux commerçants et aux marchés de Maisons-Alfort

Marché de Charentonneau

angle avenues Gambetta/Clemenceau

Ouvert les samedis 22 et 29 décembre 2018

Ouverture exceptionnelle les lundis 24 et 31 décembre

Marché du Centre

angle avenues Pr. Cadot / République

Ouvert les dimanches 23 et 30 décembre 2018